

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1923)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Sur l'échelle  
**Autor:** Samin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-218201>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
**LAUSANNE** et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **2 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

## A PROPOS DU JEUNE FÉDÉRAL

**EST** demain, dimanche, jour du Jeune fédéral. Jadis, cette journée était célébrée de façon beaucoup plus austère qu'aujourd'hui. On passait une bonne partie de son temps à l'Eglise; on jeûnait, plus ou moins, car si l'on ne mangeait pas de viande ni de légume, on compensait, en revanche, cette privation en engloutissant, entre deux services religieux, force tranches de gâteau aux pruneaux. C'était le plat du jour. Les établissements publics étaient fermés dès la veille, au soir, c'est-à-dire du samedi soir au dimanche, au coucher du soleil. Aussi plusieurs cafetiers, qui, durant le reste de l'année sont à la tâche le dimanche comme les jours ouvrables, profitaient-ils de ce congé forcé pour prendre la poudre d'escampette. D'autres restaient au bercail pour répondre aux trois petits coups frappés à la porte « de derrière » par des malins qui savaient qu'il est toujours avec les cafetiers et, en l'occurrence, on pourrait quasi dire : avec le Ciel, des accommodements.

A l'occasion du Jeune fédéral de cette année, l'*Echo de la Broye*, dans un article signé : A. Dz., rappelle l'origine de cette institution et y ajoute quelques considérations intéressantes. Voici :

L'institution de notre Jeune fédéral remonte à l'année 1639. La situation de notre pays était alors des plus tristes, des plus critiques, des plus lamentables : « A cette époque, relate l'historien Vuillemin, les Confédérés avaient perdu deux biens que rien ne remplace : la confiance et la fraternité, perte subie grâce aux malheureuses questions tant politiques que religieuses, pommes de discorde de cette époque troublée au dehors par la terrible guerre de 30 ans, à l'intérieur par des haines implacables.

Dans des circonstances aussi graves, aussi grosses de conséquences, la Diète des cantons protestants décida qu'un jour de Jeune serait institué. Pendant longtemps, sous l'empire des événements passés, et sous l'action des passions non encore apaisées, le jour du Jeune revêtit un caractère confessionnel très marqué, les cantons réformés ayant leur Jeune particulier, les cantons catholiques, le leur.

Le 1er août 1832, alors que les grands principes de tolérance religieuse, étaient mieux compris, la Haute Diète décréta que cette solennité serait célébrée sur toute l'étendue de la Confédération, et ce tant chez les catholiques que les protestants, le troisième dimanche de septembre. Chaque Etat restait libre d'en régler les détails selon sa volonté, et plusieurs adoptèrent dès lors l'usage d'adresser du haut de la chaire, soit par la voix d'un laïque soit par l'organe d'un ecclésiastique, une exhortation, dite mandement.

Pour le canton de Vaud, ce mandement est remis aux ministres du St-Evangile par le Conseil d'Etat, (l'auteur en est fréquemment un pasteur) et toujours accompagné d'un arrêté de l'autorité exécutive.

En 1845, une proclamation, sorte de mandement, ayant pour but d'éclairer la votation populaire sur la Constitution, nouvellement élaborée, avait été rédigée par le Conseil d'Etat et devait être lue en chaire. Quarante pasteurs s'y refusèrent. Les récalcitrants furent suspendus; cette scission fut le point de départ de la fondation de l'Eglise libre.

Plus près de nous, récemment, quelques pasteurs ont refusé aussi de lire le mandement officiel. Les uns, écrivains, citoyens, députés, les en ont vertement blâmés, tandis que d'autres ont pris fait et cause pour eux.

D'après le compte-rendu d'une des séances tenues en août 1923, il a été déclaré au sein du Grand Conseil que dans le premier cas, c'était de la rébellion, tandis que dans le second c'était du sentiment.

Donc!... passons; mais rappelons, malgré tout, que le Jeune fédéral est et restera le souffle de la nation, la fête de la reconnaissance, la journée de l'humiliation. Gambaetta, le grand homme d'Etat français, le patriote prépondérant du siècle passé, n'a-t-il pas dit : « Quiconque porte « atteinte aux forces morales de son pays commet un crime ? ».



## LÈ DOU DRAGON

**S**TASSE s'è passâie lài a dza grantenet, aprî on camp. Trobllion et Mourdzon étant dou dragon dâo mime velâdzo et l'ètant zu avoué lào tsevu passâ on bocon d'écouïla pè Mâodon. Clii camp de dragon à tsevu l'avâi dourâ trâi senanne et Trobllion et Mourdzon s'étâisâvant d'èin vère l'autro bet et de pouâi retornâ trovâ lau dzouvene femme : la Julie à Trobllion et la Djane à Mourdzon.

Faillâi vère lo derrâi dzo quemet l'étant benêze ! Lào mor riguenâve tot solet. Lo capitaino n'avâi pas pi coumandâ : « Rompez les rangs ! » que Trobllion et Mourdzon picatâvant âo dissime galop contre lào z'ottô que l'étant à l'autro bet dâo canton.

Ma fâi, l'avant ètà trâo fè po coumeinci à la montâie, et lè duve monture sè sant trovâie arenâie pè Carodzo et l'a bo et bin faliu s'arretâ pè Mèzire po lè laissi soilliâ et bâire on verro avoué lè camerardo de clii velâdzo, tant è que la n'ètai dza qui que l'irant oncorâ pè la cabaret de coumouna. Trobllion ein avâi 'na trombinâie et Mourdzo n son eimmourdzonnâie. Ma fâi, quand l'ant zû fraternisâ oncora on coup, l'a faliu quasû lè quetallâ su lào pique. Poûra Julie ! Poûra Djane ! voutrè dragon à tsevu porrant pas eimbrânsi voutrè boune djoûte sta né por

cein que lâi a pas zu de nani et l'ant ètà dobedzi de s'arretâ âo Tsalet-à-Goubet et de lâi droumî.

Quand lè que furâit dein lo pâilo, Mourdzon sè devîte, trâi sè solâ, sè tsausse, sa tunique, son quiépi, pu sè bete âo lhi, tandu que Trobllion sè site su onna chôla et sè met à ronfliâ. Vè la miné tot parâi, ne vaitcè-te pas que mon Trobllion sè reveille justo que lè pelion dâi get sè pouâvant eintrebètsi on bocon et va sè cutsi quasû tot riond; hormi son quiépi, son gilet et sa tunique vè Mourdzon. N'a jamé ètà fotu de trère se botte avoué lè z'éperon et lâi arein zu à fère d'autro que de lè laissi. Et l'ètai oquie de courieux de vère noutrè dou dragon, eindroumâ l'on dè coûte l'autro, ressi lào moûno à tor à fère bramâ lè carreau de la fenitra. Tote lè duve minute, Trobllion, que l'ètai tot ènervâ, budzive onna tsamba, teindâi on'autra, sè verive contre lo bord avoué sè botte et, ti lè coup, avoué sè z'éperon, erpienâve lè tsambe à Mourdzon, que mouettâve sein sè reveilli. Et dinse tota la né.

Lo sèlâo ètai dza d'amon dâo boû quand Mourdzon s'è reveilli. Lè dzerret, lè piaute lè tsambe et lè coussu, mimameint lo veintro lâi couaisant d'onna taula manâie que l'ètai po bramâ. Adan, ie sè soo de dèso lo leinsu dâo lhi po vère que lâi avâi. Euh ! mon Dieu ! te possibillio ! L'avâi tot lo davau einsagnolâ, eincotsi, bariolâ, qu'on arâi djurâ cliiâo casaque à carret que lè z'Anglais mettant po sè vetî. Jamé tsambe parâire !

Adan, Mourdzon reveille Trobllion et lâi fâ :  
— Tot parâi, quinte z'erpienâie que te m'a fotu. N'è pas on reproudzo, mâ... t'arâi bin dû tè copâ lè z'onlhie (\*) dâi pi ! Marc à Louis.

## SUR L'ÉCHELLE

Vous n'avez pas connu Motzet, ni Crottu ? C'est tant pi pour vous. Motzet, un brave garçon de « Chez nous » où son père avait quelque bien au soleil (peut-être quelques dettes à l'ombre) et une bonne réputation. Crottu, un paysan point méchant, mais grognon, qui gardait jalousement la Rose, sa fille unique.

Et Motzet guignait la Rose à qui cela ne déplaisait point.

Un soir donc, planté sur les derniers « passons » d'une échelle, Motzet tournait de jolis mots dans l'oreille de la jeune fille quand un bruit de porte l'engagea à se bien tenir. Il n'était que temps : l'échelle était brusquement secouée, tandis qu'une voix assourdie répétait :

— Vau-tou décheindré, baugro !

Motzet descendait lentement, assurant ses pas autant que le lui permettaient les secousses de l'échelle. — Arrivé à peu près à portée de Crottu :

— Vo ne volhiai portant pas mé déguelhi, Jean-Marc ?

— Ah ! l'est tè, Motzet. Na, ne vu pas tè déguelhi, mâ té vu grulâ.

Et il donna de nouveau quelques violentes secousses à l'échelle.

— Ditè-vai, Jean-Marc. ète qu'on vos a dincé grulâ quand vos allâvi trovâ la Suzette ?

— Cein te vouaité, petître ? Et crai-tou que ma Rousa ne vaut pas onna grulâhie.

(\*) ongles.

— Oh, sù bin d'accò ; se vo me la bailli, mé fa rein d'ître grulà tota la né.

A ce moment deux éclats de rire étouffés arrivèrent aux oreilles de Crottu ; l'un devait venir de sa fille et l'autre de sa femme.

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? Il se sentit vaincu, mais il enfla sa voix :

— Emporta l'ézila et va tè cutzi.

Puis il rentra chez lui en bougonnant.

Vous devinez que Motzet revint, avec ou sans échelle, et qu'il obtint la Rose, la gentille Rose pour laquelle il avait été « grulé ». C'était justice.

Samin.

### ON EST AINSI EN HELVÉTIE

**N**OUS avons eu donc jeudi, à Lausanne, l'honneur de recevoir une délégation du Conseil fédéral, M.M. Scheurer, président de la Confédération, Chuard, vice-président, et Schulthess. Ces messieurs sont venus visiter le IVE Comptoir. Ce fut l'occasion de tout un déploiement de personnages officiels et diplomatiques, d'huissiers en grand costume, de gendarmes et d'agents de police, impeccables de tenue et faisant la haie. Mais, malgré tout ça, chez nous, ces manifestations gardent ce cachet démocratique et familial qui est la caractéristique de notre pays. Ces gendarmes et ces agents sont là seulement pour « faire beau-voir » ; ils savent bien que nos magistrats et nos hôtes diplomatiques ne courent aucun risque et peuvent se promener, dans les halles du Comptoir, en toute sécurité, comme vous et moi, qui ne sommes que de simples citoyens.

Ne vit-on pas, aux précédents Comptoirs, comme d'ailleurs dans nos fêtes nationales, le président de la Confédération choquant gentiment son verre contre celui du premier venu de ses administrés, à qui jamais ne viendrait l'idée de s'autoriser de cette familiarité pour se permettre la moindre marque d'irrespect. Cependant, il est des fois où ce respect, tout sincère soit-il, se pourrait manifester avec plus d'évidence. Ainsi, il nous souvient que l'an dernier, après le diner, les personnages officiels continuant leur promenade dans les halles du Comptoir, arrivèrent à la Pinte Vaudoise. Elle était archibondée ; pas une table, pas un escabeau inoccupés. Beaucoup de consommateurs buvaient debout, dans les couloirs. Le président de la Confédération et sa suite étaient logés à la même enseigne.

Eh bien nous avouons en toute franchise que nous eussions aimé voir quelques consommateurs se lever et offrir leurs sièges aux magistrats qui étaient debout à leurs côtés. Ce n'eût pas été un accroc à nos traditions démocratiques, mais un simple acte de bienséance. Il est vrai que peu après, le geste a été fait, mais c'était déjà trop tard. Il faut de la spontanéité en matière de politesse.

C'est aussi un spectacle très édifiant, dans nos manifestations nationales que de voir ce peuple, dans lequel se rencontrent trois races, trois langues et des confessions diverses, former une seule famille, vibrante, unanime à l'évocation de la patrie commune. Pourquoi donc est-il des gens — sont-ils mal inspirés ! — dont l'imagination, trop fertile, invente de prétendus fossés. Ah ! sans doute, étant donnée la composition de la nation suisse, il est bien difficile d'être toujours tous en parfait accord. Mais laissons donc un peu ces questions de races, de langues et de confessions, nous souvenant que tous les hommes entrent au monde par la même porte et en sortent de même façon. Soyons surtout et avant tout un peu plus Suisses. Tout en ira mieux.

J. M.

— Dites-moi, fait un médecin à un client, vous avez l'albumine. Il s'agit de laisser le vin blanc. Buvez de l'eau d'Henniez ou de Romanel, ça vaudra beaucoup mieux.

— Mais, docteur, que me conseillez-vous là ! La seule fois que j'ai bu de l'eau en ma vie, j'ai attrapé le typhus.

### SEULS

Comme il fait beau ce soir ! donne-moi ta main, donne,  
Et l'autre aussi.

Viens près de moi, tout près, viens te blottir, mignonne,  
On est si bien ainsi.

Non, tu n'es pas bien, toi ! Penche ta tête là,  
Contre ma tête.

Es-tu mieux à présent ?... Sapristi ! bon ! voilà  
Du monde qui s'arrête.

N'ôte pas ton chapeau ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu !  
Cela m'agace :

Quel esprit de venir justement en ce lieu  
S'asseoir à cette place !

Ils nous ont vu ; tiens, tiens : ils s'en vont, c'est gentil,  
On nous redoute ;

Ce sont des gens d'esprit infiniment subtil,  
Des amoureux sans doute.

Enlève ton chapeau ; redonne-moi ta main,  
Tes mains jolies.

Si nous pouvions rester ici jusqu'à demain  
A dire des folies !...

Si nous pouvions... oui : si ! Pourquoi soupirez-tu ?  
Il faut le dire.

Tu ne soupirez pas ? Plait-il ? Turlututu !  
Bien sûr elle soupire.

Elle soupire encore ma bien aimée ! Allons !  
Soyez moins sombre.

Que trouvez-vous de triste aux baisers doux et longs  
Que l'on reçoit dans l'ombre ?

Tu ne me parles plus et tu penses... pourquoi ?  
D'où vient ta peine ?

Comment ?... Tu ne sais pas ? Chérie... ô toi ! toi ! toi !  
Embrasse-moi, vilaine !

Regarde-moi. Tes yeux ! je les aime tant,  
Plus que moi-même ;

Ton petit nez aussi je l'aime ! Et tes cheveux,  
Et tes dents, je les aime !

Et j'aime tes bras nus, tes épaules, ton cou,  
Tes lèvres roses !

J'aime tout toi ! Tu ris ? Oui, c'est vrai : je suis fou  
De t'avouer ces choses.

Tu ne peux pas savoir... Oh ! non, tu ne peux pas,  
Pauvre petite,

Savoir combien d'amour s'exprime ainsi bien bas  
En des mots dits bien vite.

Tu te moques de moi : pourquoi souris-tu, dis ?  
Veux-tu le dire !

Et tu ris maintenant ! tais-toi ! tu m'étourdis,  
Mais finis donc de rire !

Tu ris toujours, tu ris ! Je veux savoir pourquoi  
Ou je me fâche.

Tu ne répondras pas ? Très bien, éloigne-toi,  
Lâche-moi la main, lâche !

Tiens ton chapeau, tu peux le remettre, allons, tiens !  
Prends ta sacoche.

Et prends ton parapluie, à présent, partons, viens !  
Tiens encor ton mouchoir de poche,

Hein ? vexé ? Moi vexé ? Peuh ! mon Dieu, non !  
Je te pardonne.

Mais ne m'énerve pas plus longtemps, nom de nom !  
Voilà minuit qui sonne...

Hein ? Quoi ? Quoi ? moi, furieux ? Au contraire, je  
D'humeur charmante.

Je siffle, tu vois. Allons pars, je te suis.  
Je siffle, toi chante !

Non, je n'ai pas besoin de ton bras, merci bien !  
Je te répète

De me laisser en paix ; compris ? Ce que j'ai ? Rien.  
Oh ! ne fais pas la tête.

Ne boude pas voyons... voyons, ne boude pas...  
Mais... mais tu pleures ?

Tu... je... tu... pardon ! Redonne-moi le bras,  
Ne rentrons qu'à deux heures...

André Marcel.

### PETALES ET COROLLES

Conte poétique et fleuri par Vare de la « Suisse ».

I. — De ses jolis doigts de fée, la mignonne cueillit  
les primevères pâles et aussi les violettes à la discrète senteur...

II. — Successivement, dans sa main, les liserons  
rosés et les renoncules dorées marièrent leurs tons délicats...

III. — Et puis elle prit aussi les légères reines-  
des-prés et les tissillages graciles...

— Comme vous les aimez, vos petites sœurs les  
fleurs, fit-il, la voix émue...

IV. — Oui, répondit-elle, bien séchées, ça va faire  
des tisanes purgatives pour l'an prochain...

### VA POUR BEAULIEU

**B**H ! Bonjour Emilie, je viens vous faire un bout de causette puisque nos hommes sont partis pour le Comptoir sans nous emmener.

— Eh comme vous avez bien fait ! Je ruminais justement comment on pourrait bien prendre notre revanche.

— Et qu'avez-vous trouvé ?

— Si on y allait les deux au Comptoir ?

— C'est justement ce que je venais vous proposer ! On peut pourtant bien se passer de ces bourtia d'hommes qui pensent qu'il n'y a qu'eux que ça intéresse !

— Et on pourra s'arrêter devant les machines à laver et devant les fleurs sans tout le temps être tirées par la jupe : Allez, viens-tu ? As-tu pas bientôt assez vu ?

— Et on ne passera pas tout son temps à la cantine ! Les hommes ont vite fait le tour du Comptoir, mais quand ils s'arrêtent à la pinte, plus moyen de les ravoir.

— Vous rappelez-vous l'année dernière ? C'était bien 4 h. du matin quand les nôtres se sont rentrés ; et dans quel état ! Le mien menait un boucan épouvantable parce qu'il ne pouvait pas décoller la porte, vous pensez bien que je n'ai pas été lui ouvrir ; il a couché à l'écurie.

— J'ai bien entendu pécler le mien au clédard, mais j'ai fait comme si je dormais, voilà-t-il pas qu'il me dit qu'il est rentré à 11 h.

Monté, ces hommes ! Comme ils savent mentir !

— Mais dites-donc, si on y va, qui soignera nos poules et nos petites bêtes ?

— Oh bien, pour une fois qu'on ne sera pas à la maison pour fricopter, récurer, repêsser, arroser les plantages, soigner les poules et les cochons, ils verront comme on leur manque !

— Pourvu qu'ils nous laissent aller ! Ils ont beau nous appeler « leurs gouvernements » c'est tout de même eux qui commandent !

— Oui ! Mais quand on sait s'y prendre on les mène comme on veut. Il faut surtout leur faire croire qu'on leur obéit.

— Oh oui ! Je m'y connais ! Ah ! ah ! Ces hommes qui se croient si malins !... Eh bien, c'est entendu, on ira au Comptoir, vous et moi, et on pourra manger des beugnets à la rose et boire du bon café sans être encombrés par eux.

M. M.

**Le parapluie sauveur.** — C'est une amusante coutume. Dans certains ports de guerre, le dimanche soir en particulier, certains officiers de marine de service se promènent avec un parapluie.

Aperçoivent-ils un matelot ivre, ils l'appellent et lui disent :

— Tenez, mon brave, voici un parapluie trouvé dans la rue. Veuillez donc le porter au commissariat.

Le matelot, titubant, tout heureux de croire que son état indésirable n'a pas été remarqué, s'empresse de prendre le pépin et de le porter au commissariat.

Là, on prend le parapluie et l'homme et on les met en sûreté.

Cette méthode évite de graves incidents.

Or, savez-vous qui l'imagina ? Pierre Loti.

### UN RÉVEIL LINGUISTIQUE A MÉDITER

Sous ce titre, la *Feuille d'Avis de Montreux* publie l'intéressant article que voici, de nature à plaire aux amis de plus en plus rares, hélas ! de notre patois vaudois.

**ARM**I les réveils linguistiques, un des plus intéressants est celui qui s'est produit dans le Midi de la France.

Remontons à l'antiquité. Lorsque les Romains se furent emparés de la Gaule, ils y introduisirent, avec leur civilisation, leur langage. Le latin devint peu à peu la langue d'oc au Sud de la Loire, la langue d'oïl au Nord. Par des transformations successives, cette dernière a donné notre français actuel. Diverses circonstances politiques, trop longues à énumérer, ne tardèrent pas à déterminer l'abâtardissement des parlers d'oc, supplantés par le français. Il y eut un essai de rénovation : sept trou-